



Réunion de l'Assemblée générale de l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF)

Paris, le vendredi 4 juillet 2025, 10 h 30

COMPTE RENDU

- Le Président Siegfried Peters ouvre la séance en remerciant chaleureusement l'Assemblée nationale française, le Sénat et le secrétariat de l'ASGPF pour l'accueil et l'organisation des réunions. Il souligne l'ambitieux programme des travaux à venir, notamment dans le cadre de la conférence d'ouverture et du séminaire, qui porteront sur :
 - l'intelligence artificielle dans les parlements ;
 - l'accueil des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap;
 - le recrutement et gestion du personnel des administrations parlementaires;
 - les stratégies environnementales des parlements.

1. Adoption de l'ordre du jour

- Le projet d'ordre du jour de la réunion est adopté.

2. Adoption du compte rendu de l'Assemblée générale tenue à Montréal, le 6 juillet 2024

- Le Président rappelle que lors du dernier bureau et de la dernière assemblée générale, les échanges ont porté, entre autres, sur les éléments suivants :
 - renouvellement du Bureau ;
 - retour sur l'attribution des bourses Marie-Joséphine Diallo ;
 - avancement du projet de refonte du site internet de l'Association ;
 - organisation de webinaires de formation ;
 - relations avec l'APF et prochaines actions de coopération ;
 - proposition de résolution relative aux principes de recrutement et de gestion du personnel.
- À sa réunion de janvier, le Bureau a validé le compte-rendu qui est présenté en Assemblée générale.
- Les membres de l'Association n'ayant aucun commentaire, le projet de compte-rendu est adopté.

3. Adhésion de nouveaux membres

- Le Président, tout en rappelant le dynamisme de l'association, souligne que celle-ci est en phase de croissance, notamment par l'arrivée de nouveaux membres.
- Au cours de la dernière année, quatre sections ont exprimé le désir de rejoindre ou de réintégrer l'ASGPF :
 - le Parlement de Catalogne qui participe pour la première fois à nos réunions ;
 - l'Assemblée nationale de Djibouti ;
 - l'Assemblée nationale des Seychelles ;
 - le Sénat de Madagascar.
- L'Assemblée générale valide ces candidatures. Les nouveaux parlements membres sont appelés à payer leurs cotisations pour formaliser leur adhésion.

4. Présentation du rapport financier

- Le Trésorier présente le rapport financier. Celui-ci est adopté.

5. Présentation du Rapport d'activités 2024-2025

- Le Président présente les grandes lignes du rapport d'activité, soulignant :
 - La tenue des deux premiers stages pour les lauréates de 2023 et 2024 de la bourse Marie-Joséphine Diallo :
 - M^{me} Nahid Kortite, de la Chambre des Représentants du Maroc, a réalisé son stage à l'Assemblée nationale du Québec;
 - M^{me} Sok Mony Kong, du Sénat du Cambodge, a réalisé son stage au Parlement canadien.
 - L'organisation de deux stages pour les lauréates 2024-2025 de la bourse Marie-Joséphine Diallo :
 - M^{me} Cynthia Carelle Zamble, du Sénat de Côte-d'Ivoire, a réalisé son stage au Parlement français (Assemblée nationale et Sénat) du 3 au 14 mars 2025;
 - M^{me} Andrianina Ravaka Ratsimba, de l'Assemblée nationale de Madagascar, réalisera son stage au Parlement canadien à l'automne 2025.
 - La participation de deux membres du Bureau de l'ASGPF, M. Siegfried Peters et M^{me} Jeanne Santini, au jury du Prix Geoffrey-Dieudonné de l'APF pour l'édition 2024-2025.
 - La tenue d'un webinaire en mars 2025 portant sur les différents modèles de gestion financière des parlements, de reddition de comptes des administrations et du rôle des secrétaires généraux.
 - La refonte du site Internet.

- L'envoi d'experts provenant de Parlements de l'ASGPF sur des formations APF :
 - formation de fonctionnaires des parlements du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Togo (mai 2024);
 - formation du personnel de l'Assemblée nationale de la République centrafricaine (septembre 2024);
 - formation du personnel du Parlement de la République de Guinée (décembre 2024);
 - formation du personnel de l'Assemblée nationale du Sénégal (mai 2025).

6. Modification des statuts de l'ASGPF

- Le Président invite ensuite M. El Khadi, vice-président de l'ASGPF et secrétaire général de la Chambre des Représentants du Maroc, à présenter la proposition de modifications des statuts. Celui-ci rappelle que le Bureau de l'ASGPF est actuellement composé d'un (1) membre d'office (le président sortant) et d'un maximum de onze (11) membres élus.
- Dans la perspective d'assurer la stabilité de l'association et de pouvoir inscrire les nouvelles initiatives dans la durée, le Bureau de l'ASGPF souhaite proposer une modification de ses Statuts, afin de prolonger la durée des mandats des membres élus du Bureau de deux (2) à quatre (4) ans. La contribution de M. Xavier Baeselen (Wallonie-Bruxelles), de M. Jeffrey LeBlanc (Canada) et de M. Najib El Khadi (Maroc) dans les différents projets de l'Association, en particulier ceux liés à l'intelligence artificielle, à la modernisation du site web et à l'organisation de webinaires de formation, illustre bien la nécessité de prolonger la durée des mandats des membres du bureau au-delà de deux ans afin de permettre l'aboutissement des projets au sein de l'ASGPF.
- En conséquence il est suggéré à l'Assemblée générale la rédaction suivante :

Article 4

L'assemblée générale élit, parmi ses membres, un président, quatre vice-présidents en prenant en compte l'équilibre entre régions, un trésorier et cinq autres membres au plus pour former le bureau pour un mandat de ~~deux~~

***quatre** ans. La liste des régions de l'ASGPF est composée comme suit : Afrique, Amériques, Asie-Pacifique, Europe.*

Est également membre du bureau pour les deux années suivant le terme de son mandat en tant qu'ancien président, le président sortant.

Le bureau fixe l'ordre du jour, la date et le lieu des réunions de l'Association. Le bureau est chargé de l'administration générale et de la mise en œuvre du plan d'action de l'Association.

- L'amendement est adopté.

7. Attribution de la Bourse Marie-Joséphine Diallo

- Le Président rappelle le cadre général du programme de la bourse, comme suit :
 - Mise en œuvre de façon effective depuis deux ans, la bourse Marie-Joséphine Diallo est un programme de perfectionnement visant à reconnaître, chaque année, un ou une cadre parlementaire s'étant particulièrement distingué(e) au sein de son institution. Cette distinction offre au lauréat l'occasion d'effectuer un stage d'environ deux semaines au sein d'un parlement francophone membre de l'ASGPF, en immersion professionnelle auprès de l'équipe du secrétaire général, afin de bénéficier d'une formation à la fois pratique et théorique;
 - Il est rappelé que cette bourse a été nommée en hommage à Marie-Joséphine Diallo, ancienne Présidente de l'ASGPF et Secrétaire générale de l'Assemblée nationale du Sénégal, afin de saluer sa contribution et son engagement au sein de la francophonie parlementaire;
 - La bourse couvre jusqu'à 3 500 euros de frais de déplacement et de séjour. En raison des expériences des derniers stages organisés, il a été convenu par le Bureau de permettre le remboursement au-dessus de ce seuil maximal si les dépenses sont jugées raisonnables par le trésorier;
 - Le Président rappelle également que la durée et la période du stage sont déterminées par le parlement hôte ayant accepté d'accueillir le ou la stagiaire au sein de son institution. L'organisation matérielle des stages des

boursiers est donc faite en collaboration avec la chambre d'origine du candidat et le parlement hôte;

- Comme indiqué dans le rapport d'activités annuel, l'ASGPF a attribué à ce jour 5 bourses depuis le lancement du programme;
- Pour l'appel de candidatures de l'édition 2025-2026, le Président invite les membres à soumettre une candidature issue de leur assemblée. Le secrétariat a préparé des visuels promotionnels;
- Dans un souci de valoriser la diversité des institutions issues de l'ensemble de l'espace francophone, le Président encourage également les membres à faire part de leur intérêt auprès du secrétariat pour accueillir un ou une lauréate lors des prochaines éditions. Les parlements volontaires jouent un rôle essentiel dans le succès de ce programme et l'immersion des lauréats;
- Jusqu'à présent les chambres prêtes à accueillir les prochaines éditions du stage sont les suivantes :
 - la Chambre des Communes du Canada;
 - le Sénat du Canada;
 - le Sénat de Côte d'Ivoire;
 - la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc;
 - l'Assemblée de Polynésie française;
 - l'Assemblée nationale du Québec;
 - l'Assemblée nationale du Sénégal;
 - le Parlement de Wallonie-Bruxelles.

8. Amélioration de la communication institutionnelle

Jeffrey LeBlanc, qui a supervisé la refonte du site Internet de l'Association, en fait la présentation à l'ensemble de l'Assemblée :

Mise à jour sur le site Internet de l'ASGPF

- La nouvelle version du site Internet de l'ASGPF est presque finalisée et sa mise en ligne officielle est prévue pour l'automne 2025. Le nouveau site Internet se veut un

espace d'information. En effet, il présentera les membres de notre association et servira de référence pour suivre les actualités et activités de l'ASGPF. Il permettra de donner une vue longitudinale des pratiques et procédures parlementaires des Parlements francophones, en en mettant en évidence la diversité qui les caractérise.

Prochaines étapes avant la mise en ligne officielle :

- M. Leblanc sollicite la collaboration des membres pour valider certaines informations publiées sur le site les concernant (titre officiel, parlement d'origine, adresse courriel).
- Une brève fiche d'information sur chaque parlement sera envoyée à chaque membre et mise en ligne sur le site. L'objectif est d'en faire un véritable outil de référence permettant à chacun d'en apprendre davantage sur les caractéristiques des assemblées membres.

Calendrier proposé :

- **Début septembre** : Date limite pour transmettre la fiche d'information et indiquer les renseignements à retirer ou corriger.
- **Fin septembre** : Mise en ligne officielle du site.

Le Président remercie le secrétariat de l'ASGPF ainsi que M. LeBlanc pour leur engagement et leur travail soutenus ayant permis l'avancement de ce projet au cours de la dernière année.

9. Création et animation de webinaire de formation

- Le Président revient sur le développement de webinaires, lesquels permettent en cours d'année de poursuivre les échanges sur les thématiques de fond. Le premier webinaire de l'Association s'est tenu le 27 octobre 2023 et avait connu une grande participation. M. Xavier Baeselen (Wallonie-Bruxelles), M. Jeffrey LeBlanc (Canada) et M. Calvin Randriamahafanjary (Madagascar) étaient intervenus sur le thème de l'accueil des députés nouvellement élus.
- Le deuxième webinaire s'est tenu le 7 mars 2025 sur le thème de la gestion financière des parlements et le rôle des secrétaires généraux. Celui-ci était modéré par M. Najib El Khadi (Maroc), vice-président. Trois intervenantes y ont pris part:
 - M^{me} Marianne Bay (France);

- M^{me} Anik Laplante (Québec);
 - M^{me} Mareva Mercier (Polynésie française).
- M. El Khadi a regretté que le nombre de participants ait été plus faible que le précédent et a insisté sur la meilleure communication au sein des Chambres, pour faire profiter au plus grand nombre ces initiatives.
 - Pour le prochain webinaire, les membres du Bureau se sont arrêtés sur le thème de la « Responsabilité du maintien du patrimoine mobilier et immobilier ». M. Peters (Québec), M. Chamussy (France) et M El Khadi (Maroc) se sont montrés intéressés et prêts à envoyer des experts.

Le webinaire devrait se tenir au printemps 2026 entre les mois de février et d'avril.

10. Présentation du projet de déclaration sur l'élaboration de cadres de gouvernance en matière d'intégration et d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans les parlements francophones

- Le Président rappelle que l'IA a été désignée par les membres pour être un thème récurrent au sein des réunions de l'Association. La conférence d'ouverture s'inscrivait dans ce sens.
- Le projet de déclaration et l'outil d'encadrement sur les cadres de gouvernance en matière d'intégration de l'IA dans les parlements, qui ont été rédigés par M. Xavier Baeselen (Wallonie-Bruxelles) et Siegfried Peters (Québec), ont été présentés à cette occasion à l'ensemble des membres.
- Le projet de déclaration est adopté.

11. Projet de déclaration sur les principes de recrutement et la gestion du personnel de l'administration parlementaire

- Le Président propose de discuter d'un projet de déclaration sur les principes de recrutement, s'inspirant de propositions adoptées par d'autres organisations internationales. Il est rappelé que cette initiative souligne l'importance d'un recrutement du personnel fondé sur les compétences, l'intégrité et la stabilité de l'administration, tout en reconnaissant la diversité des pratiques parlementaires et les contraintes propres à chaque institution. Elle vise à reconnaître le rôle crucial de l'administration dans l'appui institutionnel aux élus en dehors de toute considération partisane.

- Le projet de déclaration est adopté.
- Il a été proposé qu'une copie de la déclaration soit envoyée par correspondance officielle aux présidences de toutes les sections membres de l'APF.

12. Relation avec l'APF et prochaines actions de coopération

- Intervention du nouveau représentant et secrétaire général de l'APF, M. Jean-Baptiste Leclère.

13. Dates, lieux et thèmes des prochaines réunions du Bureau et de l'Assemblée générale

- Le Bureau s'est mis d'accord sur le fait de se réunir à Paris, les 22 ou 23 janvier, dans un contexte où le prochain bureau de l'APF se réunira au Monténégro les 30 et 31 janvier 2026.
- La date et le lieu de la prochaine Assemblée générale seront définis à l'issue des travaux de la session en cours de l'APF.
- M. Thimbo (Sénégal) a suggéré de rééditer à l'occasion de la prochaine Assemblée générale le format de réunion conjointe avec les Présidents d'Assemblée qui avait été tenue à Québec en 2008, de façon à exposer aux autorités politiques les travaux de l'association. Cette possibilité fera l'objet de discussions avec le secrétariat de l'APF et la section hôte de la prochaine réunion annuelle de l'APF.
- Plusieurs propositions de thèmes ont été suggérées pour de prochaines conférences:
 - Xavier Baeselen (Wallonie-Bruxelles) a proposé d'évoquer la question du leadership moderne dans les administrations : comment conserver sa motivation face aux exigences modernes des administrations.
 - M. Touré (Côte d'Ivoire) a souhaité que des échanges s'articulent autour des questions liées au harcèlement.
 - M^{me} Fortin (Canada) a proposé de traiter du rôle des institutions dans la promotion de la démocratie et les défis de l'accueil du public dans un contexte de fortes menaces sécuritaires.
 - M. Millow (Jersey) voudrait traiter de questions de déontologie. M. Baeselen a suggéré qu'une réunion commune soit montée avec le

réseau des déontologues francophones. Le Président prend acte de cette volonté et fera des démarches en ce sens avec le réseau en question.

- M. Timbo a par ailleurs rappelé le manque de représentation de la Francophonie au sein de l'ASGP depuis le départ de M. El Khadi (Maroc) du comité exécutif. Alors que de nouvelles élections vont venir renouveler le comité exécutif de l'ASGP, il a été suggéré aux membres de soutenir la candidature de M. Diomandé (Côte d'Ivoire). M. Tavernier (France) a souligné l'importance pour l'équipe francophonie d'être présente en nombre à Genève.

ANNEXE I – LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES

Pays de l'institution		Nom	Prénom	Fonction au sein de l'ASGPF	Nom de l'institution
APF	M.	Leclere	Jean-Baptiste	Secrétaire administratif	Assemblée parlementaire de la Francophonie
ASGPF	Mme	ARSLAN	Leyla	Secrétaire administrative	Association des secrétaires généraux de parlements francophones
Bénin	Mme	KLOUSSE DARBOUX	Emmanuelle		Assemblée nationale
Bénin	M.	OGOUTOLOU	Mariano	Membre	Assemblée nationale
Canada	Mme	FORTIN	Maxime	Membre	Sénat
Canada	M.	LEBLANC	Jeffrey	Trésorier	Chambre des Communes
Catalogne	M.	Capelleras González	Albert	Membre associé	Parlament de Catalunya
Côte d'Ivoire	M.	Coulibaly	Naklan Clovis		Assemblée nationale
Côte d'Ivoire	M	DIOMANDÉ	Aboubacar Sidiki	Membre	Assemblée nationale
Côte d'Ivoire	M.	OUATTARA	Yaya		Sénat
Côte d'Ivoire	M.	TOURÉ	Ousmane Samassi	Membre du Bureau	Sénat
France	Mme	BAY	Marianne	Membre	Sénat
France	M.	CHAMUSSY	Damien	Vice-Président de l'Association et membre du Bureau	Sénat
France	M.	DELIVET	Philippe		Sénat
France	Mme	FAMULARO	Laura		Sénat
France	Mme	LAMBRECQ	Cécile		Sénat
France	M.	LANCESTREMER	Bruno		Assemblée nationale
France	M.	NOTTELET	Nicolas		Sénat
France	M.	TAVERNIER	Eric	Membre	Sénat
Guinea Ecuatorial	M.	MARTIAS OBAMA	Engo Sima		Sénat
Guinea Ecuatorial	M.	NZANG	Jesus Obama	Membre	Sénat
Jersey	M.	MILLOW	William	Membre	Assemblée
Madagascar	M.	RANDRIAMAHAFANJARY	CALVIN	Membre du Bureau	Assemblée nationale

Québec	M.	PETERS	Siegfried	Président de l'Association et membre du Bureau	Assemblée nationale
RDC	M.	ADAMARO NABIANGBALI	Gilbert		Assemblée nationale
RDC	Mme	LONGOMO MPETSHI	Marie		Assemblée nationale
RDC	Mme	MAMBUNYA NGOY	Madeleine		Sénat
RDC	M.	MUKWALA BATEKE	Jean	Membre	Sénat
RDC	M.	MUYUMBA KAMWANGA	Cyrick		Sénat
RDC	M.	NGUVULU KHOJI	Jean	Membre	Assemblée nationale
République du Congo	Mme	OKOUA OBONDZO OKO	Sylviana Emeline	Membre	Assemblée nationale
Roumanie	Mme	BRAN-VOINEA	Ioana	Membre	Chambre des Députés
Roumanie	Mme	STANCESCU	Andreea-Mirela		Chambre des Députés
Royaume du Maroc	M.	EL Khadi	Najib	Vice-président de l'Association et membre du Bureau	Chambre des Représentants
Sénégal	M.	THIMBO	Amadou	Vice-président de l'Association et membre du Bureau	Assemblée nationale
Suisse (Jura)	M.	KOHLER	Fabien	Membre	Parlement
Tahiti Polynésie française	Mme	HUNTER	Tupuhina		Assemblée
Tahiti Polynésie française	Mme	SANTINI	Jeanne	Vice-présidente de l'Association et membre du Bureau	Assemblée
Wallonie-Bruxelles	M.	BAESELLEN	Xavier	Membre du bureau	Parlement